

CONDITIONS OBLIGATOIRES HOTEL DES VENTES DE RODEZ - Me Hervé LEGROUX

TOUT ENCHERISSEUR EST SENSE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE SANS RESERVE CES CONDITIONS

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS. »

L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude Me LEGROUX, a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). »

FRAIS EN SUS DE L'ENCHERE

I - VENTE JUDICIAIRE (indiquée VJ dans les descriptifs): 14.28 % TTC – AUCUN FRAIS LIVE

II – VENTE VOLONTAIRE :

VEHICULES : 14.4 % TTC - LIVE : rajouter 35 € HT soit 42 € TTC

VEHICULES D'ADMINISTRATION et SPECIFIES : 20.4 % TTC - LIVE : rajouter 35 € HT soit 42 € TTC

BELLE VENTE MOBILIERE : 20,4 % TTC en salle – LIVE rajouter 3.6% TTC soit 24% TTC

VENTE COURANTE : 24% TTC

POUR LES VEHICULES AYANT PASSE LE CONTROLE TECHNIQUE – 6 MOIS « FORFAIT MISE A DISPOSTION » : 149 € TTC

MISES A PRIX

Les mises à prix sont fixées lors de la vente par le commissaire-priseur, elles sont généralement 20% en dessous de l'estimation basse ou à l'estimation basse.

ENCHERES

L'ADJUDICATAIRE est le dernier enchérisseur désigné par le commissaire-priseur une fois le marteau retombé ET le mot « adjugé » prononcé (en cas de double enchère le lot est remis en vente sans délai).

L'ADJUDICATAIRE doit SANS DELAI remettre un chèque signé à l'ordre « H. LEGROUX » ou des espèces significatives au regard de son enchère sans quoi le commissaire-priseur est en droit d'annuler l'enchère et remettre le lot en vente pour folle enchère.

ORDRE D'ACHAT

L'ORDRE D'ACHAT sera pris en compte **UNIQUEMENT**

Par courrier demande écrite accompagnée d'un chèque de 1000 € à l'ordre Hôtel des ventes de Rodez

Ou mail avec copie recto verso de la carte bleue valide et copie de pièce d'identité

Ces demandes doivent nous être parvenues au plus tard la veille – en cas de vente à l'extérieur le commissaire-priseur se réserve le droit de refuser les ordres d'achat pour des raisons de délai d'enlèvement. L'ordre sera alors exécuté à la plus faible enchère possible.

ENCHERES TELEPHONIQUES UNIQUEMENT SUPERIEURES A 1500 €

LES ENCHERES TELEPHONIQUES seront acceptées par courrier demande écrite accompagnée d'un chèque de 1500 € à l'ordre Hôtel des ventes de Rodez ou mail avec copie recto verso de la carte bleue valide et copie de pièce d'identité. Cette demande devra nous être parvenue au plus tard la veille de la vente. – en cas de vente à l'extérieur le commissaire-priseur se réserve le droit de refuser les ordres d'achat pour des raisons de délai d'enlèvement - **TOUTE DEMANDE D'ENCHERES TELEPHONIQUES** vaut enchère à l'estimation basse.

Enchères en direct via le service Live du site interencheres.com

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication** (soit +3,60% TTC).
- Pour les **véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule** (soit +42 EUR TTC par véhicule).
- Pour les **ventes judiciaires, pas de majoration** des frais habituels.
- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels.

L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX ne peut garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

Ordres d'achat secrets via interencheres.com

L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX n'a pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via [interencheres.com](http://www.interencheres.com). Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication** (soit +3,60% TTC).
- Pour les **véhicules volontaires, majoration de 35 EUR hors taxes par véhicule** (soit +42 EUR TTC par véhicule).
- Pour les **ventes judiciaires, pas de majoration** des frais habituels.
- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels.

L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX ne peut garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

PAIEMENT COMPTANT

- **CARTE BLEUE** jusqu'à 14 999 €
- **VIREMENT BANCAIRE** RIB disponible sur chaque bordereau
- **ESPECES** jusqu'à 1000 € et 15000 € pour les résidents étrangers
- **CHEQUE avec LETTRE ACCREDITIVE** (« La banque XXX garantit jusqu'à YYY € le paiement du chèque n° 11111 de Mme ZZZZ »)
- **CHEQUE DE BANQUE**

Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères NOTICE D'INFORMATION

L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en oeuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude Me LEGROUX ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude Me LEGROUX.

La mise en oeuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude Me LEGROUX est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude Me LEGROUX pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la

participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en oeuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en oeuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- **Pour les inscriptions réalisées par L'HOTEL DES VENTES DE RODEZ** ou l'Etude de Me LEGROUX : par écrit auprès de l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude Me LEGROUX,

- **Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés** : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation. L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer l'HOTEL DES VENTES DE RODEZ ou l'Etude de Me LEGROUX de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

IMMATRICULATION DES VEHICULES

1 - Véhicule déjà immatriculé en France les démarches de changement de carte grise doivent se faire chez un professionnel agréé, l'Hôtel des Ventes peut également s'en charger pour un coût de 39 € TTC + frais d'immatriculation.

2 - Véhicule immatriculé dans la communauté européenne – sauf mention spéciale dans l'annonce l'ensemble des documents est disponible pour l'immatriculation française – le coût est le même que pour une carte grise française sauf si la valeur V7 est indiquée dans le descriptif auquel cas l'écotaxe sera due par l'acquéreur – le coût global de la carte grise peut être calculé par tout un chacun en se rendant sur :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/cout-certificat-immatriculation>

Pour prendre la route, un Certificat d'Immatriculation Provisoire (CPI) vous permettant de circuler plusieurs mois, le temps d'effectuer la carte grise définitive, est nécessaire – le coût est de 100 euros tout compris dont pose des plaques WW – le délai est de 24H après paiement (les professionnels ayant un W garage ou les livraisons faites par plateau peuvent s'en dispenser)

L'immatriculation française peut se faire sur le site de l'ANTS ou par tout professionnel agréé, l'Hôtel des ventes pouvant s'en occuper également (39 € TTC + frais d'immatriculation)

Pièces obligatoires à fournir pour les démarches : 1 justificatif de domicile de – 3 mois au nom du demandeur de la carte grise – 1 scan lisible de sa pièce d'identité - 1 quittance d'assurance du véhicule – 1 extrait K-Bis – 3 mois si société

3 - Véhicule +30 ans : immatriculation possible auprès de la FFVE à charge de l'acquéreur

4 - Véhicule hors communauté européenne : immatriculation et dédouanement éventuel à la charge de l'acquéreur

APRES-VENTE

Les ventes judiciaires sont faites sans aucune garantie (art. 1649 Code Civil)

Pour les véhicules un contrôle technique porte à la connaissance des amateurs les caractéristiques du véhicule et les défauts constatés selon la législation en vigueur. Le rapport du contrôle technique fait foi sur ces mentions. Le centre de contrôle technique est indépendant et est seul responsable de l'exactitude des mentions portées au rapport.

Aucun kilométrage ou relevé d'heures n'est garanti, le commissaire-priseur ne faisant qu'un relevé visuel des compteurs.

L'exposition permet aux acheteurs d'examiner au plus près les lots, aucune réclamation une fois la vente faite ne sera acceptée. Les biens étant d'occasion aucune garantie de fonctionnement n'est accordée.

Les véhicules arrivent aux enchères pour certains après une procédure ou une immobilisation prolongée (succession – stockage ...) à ce titre il est vivement conseillé aux acheteurs de véhicules de procéder à une révision générale - aucune préparation n'est faite avant la vente aux enchères – aucune garantie de fonctionnement – seules sont garanties les mentions et constatations portées au PV de la vente et annoncées au moment de la vente – TENEZ EN COMPTE DANS LES ENCHERES QUE VOUS PORTEZ- L'Hôtel des Ventes de Rodez Sarl agit en tant que mandataire du vendeur et ne répond de ce fait pas de la garantie due par le vendeur pour les vices cachés.

Pour les objets d'art et collection, tableaux, sculptures ; les poids, dimensions, calibres des armes cat D,... bref tous les éléments non substantiels sont donnés à titre indicatif sans garantie d'exactitude précise, l'exposition permettant d'apprécier ces grandeurs, seules les mentions substantielles sont garanties (auteur, marque, matière, datation) par le commissaire-priseur et l'expert le cas échéant. Le fonctionnement des objets d'occasion ou anciens à mécanismes (automates, jouets, armes, horlogerie...) n'est pas garanti, une révision générale étant d'office à prévoir.

Pour les bijoux : les maîtres-orfèvres, poids, matières, datations sont garantis par le commissaire-priseur et l'expert le cas échéant.

Les défauts apparents (par définition visibles lors de l'exposition) ne peuvent en aucun cas entraîner la responsabilité du commissaire-priseur, même en l'absence de signalement dans le descriptif.

SEULE LA DESIGNATION portée au procès-verbal et sur la facture engage la responsabilité du commissaire-priseur.

DELIVRANCE uniquement après paiement total et définitif

ENLEVEMENT : après la vente dans un délai de 15 jours – sur RDV pour les gros lots uniquement. L'adjudicataire devient propriétaire du lot dès l'adjudication, il en assume tous les risques (vol, détérioration, dommages aux tiers...) dès ce moment, charge à lui de s'assurer ou d'assumer personnellement.

TOUT MEUBLE OU OBJET NON RETIRE DANS LES 15 JOURS DE LA VENTE, l'acquéreur se verra facturer des frais de gardiennage de 12 € TTC par semaine et par objet.

AU- DELA d'un délai de 6 mois, tout objet non retiré est considéré comme abandonné.

POUR LES VEHICULES ET MATERIEL SUR PARC : enlèvement IMPERATIF sous 15 JOURS ; au-delà 12 € TTC par jours de retard sauf accord expresse du commissaire-priseur.

AU-DELA d'un délai de 3 mois, l'Hôtel des Ventes de RODEZ saisira le Tribunal d'Instance pour demander la vente judiciaire pour abandon

ENVOI DES LOTS

Mail Boxes MBE ALBI est un prestataire extérieur et indépendant qui peut se charger de vous faire l'envoi de vos lots. Tél. : +33 (0)5 63 52 29 60 - www.mbefrance.fr/2919

ENTREPRISES DE TRANSPORT POUVANT VOUS APPORTER VOS ACHATS A PARIS OU AUTRES DESTINATIONS

DEMENAGEMENTS RATIER

7 allée de la Mairie – 12510 OLEMPES

Tél.05.65.68.66.00

Fax:05.65.68.56.08

Email : demenagements-ratier@wanadoo.fr

DEMENAGEMENTS REVEL

12 Rue Saint Michel - 12000 Rodez

Tél:05.65.67.04.90-Fax:05.65.42.85.71

Email : renseignements@revel-demenagements.com

TRANSPORT EXPRESS CHARTIER 108 avenue Salengro – 91600 SAVIGNY S/ORGE - 06.07.72.66.78

Mr Jean-Pierre BOUTIN Transport délicat France et Etranger – 06.80.13.53.86 – fax : 04.42.57.83.01

DTR Transport déménagement - 06.82.65.92.55 - 05.55.86.95.49

WWW.COLIS-VOITURAGE.FR WWW.COCOLIS.FR

PION EXPRESS 91620 LA VILLE DU BOIS 06.07.06.17.33 ou 01.69.01.20.51

Pierre CROUZEVIALLE Sarl 19600 SAINT CERNIN DE LARCHE – transport mobilier objets d'art – 05.55.85.48.36 – 06.72.78.38.41 – pierre.crouzevialle@wanadoo.fr

TRANSPORT ET CONVOYAGE VEHICULES :

Didier GINESTET : 06.81.91.08.18

UTIL'OCCAS - Mr Rieutort - ZI LA ROUNIOUSE - 15110 CHAUDES AIGUES - Tél. 04.71.23.52.84. - Port. 06.85.32.74.96 - Fax. 04.71.23.97.56.

ERWANN LE BOULANGER – erwann72240@hotmail.fr – 06.18.93.43.36 – convoyeur toute la France

Christophe BEURTON - transport de véhicules – 06.75.12.12.73

Transport PEDRETTI – 73290 LA MOTTE-SERVOLEX – 04.79.26.95.33 www.movemycar.fr

KSK Transport auto ZI Rue François Arago – 39800 POLIGNY – 03.84.37.02.41 – karim@ksk-transport.com

PION EXPRESS 91620 LA VILLE DU BOIS 06.07.06.17.33 ou 01.69.01.20.51

TSR 65 – 06.22.97.28.97 – euotsr65@gmail.com

SATAS - 41250 NEUVY – 02.54.46.00.02

Serge PERONNET – 06.85.81.03.60

Clément VERMEIL : 06.84.65.15.91 – vermeil.clement@hotmail.fr - www.vermeiltransports.com